

111^{ème} ANNEE
OCTOBRE 2017
N°10



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE



PUBLICATION MENSUELLE DU CERCLE PEGASE a.s.b.l.

EXPEDITION - SECRETARIAT: François ROUSSEAU
Rue du Doyenné 23
1180 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT: 1200 BRUXELLES 20 N° d'agrément P008179

EDITEUR RESPONSABLE : Robertine CLARK
Rue Audrey Hepburn 12 Bte 9
1090 Bruxelles

ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif
Fondé en 1906 - Société Royale

Site : [http:// www.cerclepegase.be](http://www.cerclepegase.be)

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : François ROUSSEAU (GSM 0476 38 83 98)
Courriel : secretariat1 [AT] cerclepegase.be

Mise en page bulletin : [marion.schuberth \[AT\] cerclepegase.be](mailto:marion.schuberth@cerclepegase.be)

COTISATIONS

- Membre adhérent : **14€*** (les nouveaux membres sont priés de renvoyer un bulletin d'adhésion complété au secrétariat)
- Jeune (moins de 18 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
- Membre a.s.b.l. **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)

Pour mémoire : les membres de l'a.s.b.l. sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 5 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée générale. **Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement !**

La cotisation donne le droit de participer *gratuitement* à toutes les balades !

Assurance facultative : **2,00€**- pédestre
 2,50€- pédestre/cycliste

(Cette assurance couvre votre responsabilité du 1^{er} janvier au 31 décembre)

Les paiements doivent être effectués **par virement** au compte IBAN BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

* Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, veuillez adresser le document ad hoc, **dûment complété à Mme Clark**, Rue Audrey Hepburn 12 bte 9 à 1090 Bruxelles, qui vous le renverra revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase. **Votre document doit impérativement être accompagné d'une enveloppe timbrée et adressée à votre nom ou à celui de votre mutuelle.**

AGENDA DES REUNIONS

Le **Comité** se réunira le jeudi 5 octobre à 17h30 au Purple Rose, Rue Marché-aux-Herbes 97 (tél. 0492 97 49 90)

SOMMAIRE

A vos agendas !.....	3
Sous la loupe	3
Promenades cyclistes.....	4
Sorties pédestres du mercredi.....	4
Sorties pédestres du samedi	6
Sorties pédestres du dimanche	7
WE et séjours.....	10
Articles rédactionnels	11

A VOS AGENDAS !

Dimanche 31 décembre au lundi 1er **janvier 2018** : Réveillon de nouvel an au Château de Wanne (gîte cbtj).

Mercredi 9 au samedi 12 **mai 2018** : voyage annuel en car en **Lorraine**. Détails suivront fin de l'année. (voir p.10)

Samedi 9 au dimanche 10 **juin 2018** : week-end rando-gastronomique à **Libin**.

Tous les détails et derniers développements sur le site : www.cerclepegase.be

SOUS LA LOUPE

Pour info : le 29 octobre à 3 heures du matin, il sera ... 2 heures -> Changement d'heure !!!

Les **samedis d'octobre** il y aura à nouveau à chaque marche d'environ 10 km une proposition d'alternative, au même RV ou à un point de départ différent : **Nadine DUQUENNOIS, Mina GOLDFINGER et Marion SCHUBERTH**, piloteront une marche plus lente et plus courte pour les amateurs (voir les samedis p.6).

On recherche toujours une personne qui pourrait compléter l'équipe de pilotes pour les marches « plus lentes et plus courtes » des samedis. Les Pégaseux se sentant capables de piloter de temps à autre une de ces marches, peuvent contacter Marion par mail [marion.schuberth \[AT\] cerclepegase.be](mailto:marion.schuberth@cerclepegase.be) ou par téléphone 0474 76 96 14.

Le dimanche 15 octobre, **Wanda VOGEL** vous propose: **La Forêt de Soignes suivie d'une visite guidée thématique du Jardin Botanique Jean Massart** (également possibilité de marcher ou de visiter uniquement) – Détails page 8.

*N'oubliez pas de **signaler tout changement dans vos coordonnées** : adresse postale, adresse mail et téléphone.*

Le Cercle Pégase asbl existe grâce à la participation d'organiseurs bénévoles dont la responsabilité ne peut en aucun cas être mise en cause. Chacun participe aux activités à ses propres risques.

PROMENADES CYCLISTES DU MOIS D'OCTOBRE

Responsable : Renaat JESPERS, rue Jan Blockx, 10, 1030 Bruxelles
GSM 0484 11 53 93

Le **dimanche 8 octobre** - 46 km - Départ à 10 h: Domaine du Château de Seneffe, Rue Lucien Plasman 7-9, **7180 Seneffe**, PN après 25 km (Cafetaria de l'Ascenseur de Strépy-Thieu; au 8ième étage avec une vue imprenable sur la région - location vélo possible : 8 euro (velos-électrique ne sont pas disponibles)
En cours de route nous passerons devant La Cantine des Italiens et les Ascenseurs du Canal du Centre (Patrimoine Mondial de l'Unesco)

Le **dimanche 15 octobre** - 51 km - Départ à 10 h: 'Fietsboerke Jos', Terheidelaan 18, **3110 Rotselaar**, PN après 22 km - location de vélo possible : vélo : 11 € - vélo électrique : 23 €

Pour chaque sortie du co-voiturage est possible : contactez Renaat Jaspers 0484/11 53 93.

NOS SORTIES PEDESTRES DES MERCREDIS D'OCTOBRE

Responsable : Arlette TRIEST, rue Marlène Dietrich 8 Bte15 – 1090 Bruxelles
Tél. 02 476 22 72 ou 0472 297 655. E-mail : arlette.triest [AT] cerclepegase.be

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté)

L = Lente : moins de 3,5 km/heure M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h R = Rapide : plus de 4,5 km/h.

N.B. : PRP = petite restauration possible, PN(I) = pique-nique (intégral)

Toutes les sorties sont circulaires, sauf mention contraire.

!!! En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote par téléphone !!!

!!! Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif !!!

4 **12km – L – Maria HUMMEL** (02 411 56 74) Départ à 11h15 du **centre de Sint Martens Bodeghem** (bus De Lijn 116 à 10h28 à la Gare du Midi, 10h38 à Saint Guidon, 11h03 à Sint Martens Bodegem Station. **PN à 1700 Sint Martens Bodegem** au café Bodegem City, chez Ingrid – Molenstraat 80 (02 582 41 23)

18km – M – André JONAS (0494 76 69 18) – Départ à 10h40 de la **Place d'Arquennes** (train gare centrale à 9h17 – direction Charleroi – pour Nivelles). Arrivée à 10h04 ; ensuite bus TEC 74 (direction Feluy) à 10h20. Arrivée à Arquennes Place à 10h37. **PN à Ronquières** à la Taverne Bell'Arrivo, rue de Nivelles 30 (067 41 11 19)

25km – S – Christine HAUBURSIN (0484 59 96 51) – Réunion gare centrale à 8h40. Départ du train à 8h53 pour Mechelen (arrivée à 9h15) où bus De Lijn 286 pour **Heffen**. Arrivée à 9h49. Rando en boucle dans le Rivierenland à la découverte de 3 réserves naturelles : Het Broek, Beizenweiden et Broek De Naeyer : Heffen, Kleine Heide, Het Broek, **Klein Willebroek (PN au Sacchelti's)**, réserve Broek De Nayer, Hooiendonk, Zennegat, Heffen. Retour en bus De Lijn 287 à 16h41 pour Mechelen où train à 17h04. Arrivée à Bruxelles Central à 17h28.

- 11 **12km – L – Danielle DE REDE** (02 672 10 00) Départ à 10h30 du terminus du tram STIB 39 **Ban Eik** à **Wezembeek Oppem** (Oudergemseweg/Léopold 3 laan). **PN à Sterrebeek** , Tennis Club et Brasserie Zeen (Zeenstraat) 02 78208 12. **PRP**.

18km – M – Eddy BLOCKMAN (02 380 03 79 ou, le jour de la marche uniquement 0473 65 13 07) Départ au Terminus De Lijn Fonteinstraat à **Rhode-St-Genèse** à 10h10 (parking au cimetière Fonteinstraat) – (Bus De Lijn 136 à Anderlecht Prince de Liège à 9h04, gare du Midi à 9h21. Arrivée Terminus Fonteinstraat à 10h08). **PN à 1420 Braine l'Alleud** au manège du Long Tour, rue du Long Tour 6 (0474 31 15 37)

25km – S – Arlette CUREZ (0479 81 72 01) - Réunion gare centrale à 8h20. Départ en train à 8h36 pour **Solre-sur-Sambre** (via Charleroi Sud D. 9H55). Arrivée à 10h29. Solre-sur-Sambre, **Ragnies** ou **Biesme-sous-Thuin (PN)**, Thuin ou Lobbes. Retour en train. Départ à 16h56 (via Charleroi Sud). Arrivée à Bruxelles Central à 18h23. N.B. : le pilote rejoint le groupe à Bruxelles-Midi.

- 18 **12km – L – Arlette TRIEST** (02 476 22 72 ou le jour de la marche 0472 29 76 55) Départ à 10h30 devant le **cimetière d'Anderlecht**, Avenue des Milpertuis (métro Eddy Merckx). **PN à Vlezenbeek**, Café De Merselborre, Schalierstraat 2 (02 569 69 82)

18km – M – Paule DE SMECHT (02 524 35 65 après 17h ou, le jour de la marche uniquement 0475 75 88 65). Départ à 10h50 du point d'arrêt non gardé de **1495 Villers-la-Ville**, rue de Mellery.(train direction Luxembourg à 9h33 à la gare du Midi, 9h37 gare Centrale, 9h43 gare du Nord, 9h51 à Schuman. Arrivée à Ottignies à 10h16 où train pour Jambes à 10h31. Arrivée à Villers-la-Ville à 10h47). **PN à Bousval** (Genappe) au Bar O'Pelerins, avenue des Combattants 70 (0474 19 89 86).

25km - S – Michèle GUESSE (02 465 93 34) – Réunion gare centrale à 8h45. Départ en train à 9h00 pour **Aywaille** (via Liège-Guillemins 10h08). Arrivée à 10h38. Aywaille, Hoyemont, Oneux, **Comblain-au-Pont (PN)**, Mont, Poulseur. Retour en train à 17h37 (via Liège Guillemins). Arrivée à Bruxelles Central à 18h58.

- 25 **12km - L – Arlette TRIEST** (02 476 22 72 ou le jour de la marche 0472 29 76 55) Départ à 10h30 de l'arrêt bus STIB **53 'Val Maria'** (le bus 53 passe aussi à Bockstael et à De Wand). **PN à 1800 Vilvoorde** – Sporthal – Slachthuisplein.

18km – M – Patrick MAERTEN (0477 94 94 43 le jour de la marche). Départ à 10h05 du terminus du tram STIB 44 à **Tervuren** (tram 44 à Montgomery à 9h34 ou bus De Lijn 317 au métro Crainhem à 9h31). **PN à 3040 Huldenberg** au café In de Casino – Bij Herman, Gemeenteplein 23 (02 687 93 85).

25km – S – Gino SANTI (02 345 05 10) – Réunion Gare de Bruxelles Luxembourg à 8h25. Départ en train à 8h38 pour **Godinne**. Arrivée à 9h49. (Jonction Bruxelles Central – Bruxelles Luxembourg à 8h07). Godinne, Rouillon, Chacoux, Annevoie, Chapelle du Berger, Bois Warnant, Es Brûlets, Ferme de Corbaix, Vallée de la Molinee, **Anhée (PN)**, Chateau de Senenne, Noirmont, Donjon de Crèvecoeur, Bouvignes s/Meuse, Dinant. Retour en train. Départ à 16h57 (via Bruxelles Luxembourg). Arrivée à Bruxelles Central à 18h52.

NOS SORTIES PEDESTRES DES SAMEDIS D'OCTOBRE

Responsable : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles.
Tél. 02 425 43 39. E-mail: [robertine.clark \[AT\] cerclepegase.be](mailto:robertine.clark@cerclepegase.be)

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30. Allure de marche : Soutenue : de 4 à 4,5 km/h - Promenades circulaires d'environ 10 km.

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote par téléphone

- 7 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion à **Transvaal à Auderghem**, à hauteur du 54 ave Jean Van Horenbeek , 1160 Auderghem . Parking aisé . Terminus du Bus 41 à prendre notamment square des Héros , gare de Boondael , Herrmann-Debroux.

En alternative **Nadine DUQUENNOIS** (0479 80 30 23) vous propose une marche plus courte et moins rapide au départ de la **Place Peter Benoît à NOH** (bus 47 et 57).

- 14 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54 ou 0478 22 83 23) Réunion à **Tervuren-Parc** (terminus du tram 44) Parking aisé

En alternative **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) vous propose une marche plus courte et moins rapide au départ du **même RV**.

- 21 **Marie-Anne WINDERICKX** (0487 53 83 16) Réunion à **l'arrêt Coccinelles du tram 94** à l'angle Av des Coccinelles et Ch De la Hulpe à Boitsfort

En alternative **Mina GOLDFINGER** (0497 38 46 39) vous propose une marche plus courte et moins rapide au départ du **même RV**.

- 28 **Serge HEMSTEDT** (0486 75 13 36) Réunion au **Fort-Jaco** à Uccle devant le n° 354 Vieille rue du Moulin (tram 92, bus 43)

En alternative **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) vous propose une marche plus courte et moins rapide au départ de la **gare d'Uccle Calevoet**.

NOS SORTIES PEDESTRES DES DIMANCHES D'OCTOBRE

Responsable : Chantal TELLIER (0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - [chantal.tellier \[AT\] cerclepegase.be](mailto:chantal.tellier@AT.cerclepegase.be)) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement. Pour toutes les randonnées : il est toujours préférable de prévenir le pilote de sa présence et de consulter le site internet pour être averti de tout changement éventuel de dernière minute.

Allure de marche (Ces allures s'entendent en terrain facile et peu accidenté).

L = Lente : moins de 3,5 km/heure

M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.

S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

R = Rapide : plus de 4,5 km/h

N.B. : PRP = petite restauration possible, PN(I) = pique-nique (intégral)

- 1 **22 km – S - Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h). **De Melreux à Barvaux**. RV à la gare de Bruxelles Central à 7h15. Railpass. Départ à 7h37 pour Marloie, arrivée à 9h29 et correspondance à 9h38 pour Melreux, arrivée à 9h49. Retour de Barvaux à 17h04. Melreux, Bîron, Oppagne, **Weris (PN)**, Dolmen Lit du diable, Morville, Loheré, Barvaux.

- 8 **20 km – M + L – Patrick VERMEULEN** (02 250 07 16 ou 22, jours et heures scolaires). **De Hainin à Colfontaine**. RV à la gare de Bruxelles Central à partir de 8h30. Billet WE pour Hainin. Départ du train à 8h47 pour Hainin via Saint-Ghislain, arrivée à 10h16. Retour en bus TEC vers Saint-Ghislain et ensuite en train vers Bruxelles Central (1 train/heure). Visite de Dour et des Bois de Saint-Ghislain, Bois l'Evêque, Sars-la-Bruyère et Colfontaine. **(PNI)**.

23 km – S – Chantal TELLIER. De Basse-Wavre à Overijse. RV à la gare de Bruxelles Central à 8h15. Départ du train à 8h37 pour Ottignies, arrivée à 9h16 et correspondance pour Basse-Wavre à 9h24. **Attention** : le pilote vous attend à Ottignies. Retour d'Overijse en bus De Lijn 341 ou 344 jusque Hermann-Debroux.

Basse-Wavre, Gastuche, Archennes, **Florival (PN)**, Pecrot, Terlanen, Huldenberg, Overijse.

Un peu de tout à propos de Florival : Le Florival (Florigeravallis : vallée des fleurs, en allemand Blumenthal) est l'autre nom de la vallée de la Lauch, vallée située sur le versant alsacien des Vosges, dans le Sud-Alsace (Haut-Rhin, France).

oui, mais... celui-là ne nous intéresse pas aujourd'hui...

L'ancienne abbaye de Florival était un monastère de moniales cisterciennes situé à Archennes dans la commune de Grez-Doiceau en province du Brabant Wallon. En décadence temporelle comme spirituelle l'abbaye est abandonnée lors de l'occupation française des Pays-Bas autrichiens, vers 1796, et ses biens et bâtiments sont vendus comme biens nationaux en 1798. Les bâtiments sont vendus le 27 janvier 1798 en trois lots pour la somme de 1 375 000 livres, le lot principal est transformé en atelier de blanchissage et de tissage de lin par la famille Cumont. Les bâtiments sont incendiés en 1854 et rachetés plus tard par la famille Oldenhoven qui y ajoute une résidence. Aujourd'hui, le site est occupé par le Centre Fédéral de Formation des Services de Secours, situé dans la rue qui porte le nom de l'abbaye, rue de Florival.

Florival, bière d'abbaye déclinée en blonde, brune, triple et d'hiver (Winter) produite par la Brasserie Affligem située à Opwijk dans la province du Brabant flamand.

- 15 **17 km – M – André JONAS** (0494 76 69 18). **Le Chalet de la Pède.** Départ à 10h30 du Chalet de la Pède, rue de Neerpède 575, à 1070 Anderlecht (parking aisé). Le pilote sera à l'arrivée du tram 81 à son terminus av. Marius Renard pour vous conduire en 10 min. au lieu du RV. **PN à Schepdaal à la Horse's Farm, Hunselveld 4.** Tél : 02 582 14 62 ou Mme Duvivier au 0476 52 12 45.

12 km – M – Wanda VOGEL (wanda.vogel [AT] cerclepegase.be – tél. 02/652.19.20 après 20 heures, GSM : 0479/57.06.36 le jour de l'activité uniquement) . **La Forêt de Soignes suivie d'une visite guidée thématique du Jardin Botanique Jean Massart.** RV à Herrmann Debroux (près de la station service Shell) à 10h. et randonnée à travers la Forêt de Soignes, **PNI** (prendre ses tartines et boisson). A 14h30, **visite guidée thématique du Jardin Botanique Jean Massart** (3 €/personne à payer sur place) . Thème de la visite : « Stratégie de dissémination chez les plantes » . Ensuite, environ 1 km de promenade pour retourner à Herrmann Debroux. Il est possible de venir seulement à la promenade ou à la visite guidée du jardin. Dans ce dernier cas, RV à 14h20 à l'entrée du Jardin botanique Jean Massart, 1850 chaussée de Wavre à 1160 Bruxelles (www.ulb.be/jardinmassart).

23 km – S - Yves VERSCHOREN (0476 39 91 25 ou [yves.verschoren \[AT\] cerclepegase.be](mailto:yves.verschoren@cerclepegase.be)) **De la Réserve naturelle des Hautes Fagnes (Nahtsief) à Eupen par la Helle.** RV à 7h30 à la gare de Bruxelles Central. Départ du train à 8h00 vers Eupen, arrivée à 9h44 et ensuite bus TEC (ligne 385) vers Nahtsief, arrivée à 10h13. Retour en train depuis Eupen (..h17) et arrivée à (+1)h55 à Bruxelles-Central. Nahtsief, Réserve naturelle des Hautes Fagnes, Ternell, et la vallée de la Helle vers Eupen. **PNI.**

- 22 **20 km – M + L – Patrick VERMEULEN** (02 250 07 16 ou 02 250 07 22 aux jours et heures scolaires). **De Maria Ter Heide à Schilde.** RV à la gare de Bruxelles Central à partir de 7h30. Billet WE pour Anvers Central. Départ du train à 8h01 pour Anvers Central, arrivée à 8h51 et ensuite bus De Lijn n° 640 pour Brasschaat, arrêt Maria Ter Heide. Retour en bus De Lijn vers Anvers Central et ensuite train vers Bruxelles Central (3 trains/heure). Canal Anti Tank, Sint Job in het Goor, Chateau et fort de 's Gravenwezel, Schoten, Schilde. **PNI.**

23 km – S – Luc LECLEIR (0477 57 22 14 en soirée – luc.lecleir [AT] cerclepegase.be) **La Vallée de la Haute-Lesse de Houyet à Han/Lesse.** RV à 8h15 à la gare de Bruxelles Central (salle des guichets). Départ du train à 8h37 vers Namur (IC 2108 direction Luxembourg - Possibilité de monter dans le train à Bruxelles Schuman à 8h51 ou à Bruxelles Luxembourg à 8h55), arrivée à 9h44 et continuation à 10h00 vers Houyet (L6059 direction Libramont), arrivée à 10h48. Retour en bus TEC (ligne 29 – 1 bus/heure) depuis Han/Lesse et correspondance avec le train à Jemelle. Dénivelé positif/négatif de +/-350 m. **PNI.**

29 **10 km – M - Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54 ou 0478 22 83 23). **La Forêt de Soignes.** RV à 13h45 et départ à 14h de la gare de Boitsfort pour une promenade circulaire en forêt de Soignes. Tram 94 (arrêt Boitsfort-Gare).

24 km – S – Chantal TELLIER. Jette en boucle. RV à la gare de Bruxelles Central à 9h35. Départ du train à 9h50 (dir. Lokeren), gare du Midi à 9h46, Nord à 9h56 pour Jette, arrivée à 10h01 et départ de la randonnée à 10h15. Retour à Jette à 17h40.

La campagne aux portes de Bruxelles : Jette, Zellik, Kobbegem, Bollebeek, Mollem, Brussegem, Hamme, Relegem, Parc Roi Baudouin, bois du Laerbeek.

Si la présence humaine sur le territoire de l'actuelle Jette est assez ancienne (vers 2000 av. J.-C.), il faudra attendre l'établissement d'un prieuré augustin en 1095, devenu l'abbaye prémontrée de Dieleghem en 1217 pour que la région prenne un certain essor. Jette devint une baronnie en 1654. Cinq ans plus tard, c'est le comté de Saint-Pierre-Jette qui était créé. La juridiction de ce comté s'étendait sur Jette, Ganshoren, Relegem, Hamme et Bever.

Comme de nombreuses communes de l'agglomération bruxelloise, c'est au XIXème siècle que Jette prendra son aspect urbain, avec l'extension de la zone urbaine.

De 1 962 habitants en 1831, elle passera à 12 237 en 1904 puis 40 828 en 1971. La place Reine Astrid, dite du Miroir, en souvenir de la miroiterie qui s'y trouvait, est l'une de ses places principales. Elle accueille l'important marché dominical.

Kobbegem est située dans la vallée de Malebeek.

Au centre de la commune se situe l'église Saint Gaugericus, la brasserie Mort Subite, le bar 't Wit paard, le restaurant De Plezanten Hof, et le Kobbegem Hof.

Carnet noir

Nous avons appris le décès de Monsieur André WAETERLOOS Ancien membre de PEGASE. Nous présentons nos sincères condoléances à ses proches.

C'est avec tristesse que nous avons également appris le décès de notre membre Paul DE PRINCE. Il avait rejoint Pégase en 1974 et participa avec succès durant de longues années aux pilotages dominicaux auxquels s'ajoutèrent ceux du mercredi. Nous présentons à Malou, sa chère épouse, nos très sincères condoléances et l'assurons de toute notre sympathie en ces moments douloureux.

La sécurité des piétons

Ne perdez jamais de vue que votre pilote est un amateur bénévole et non pas un professionnel et qu'il compte sur vous pour assurer non seulement votre propre sécurité mais aussi celle de l'ensemble du groupe.

Le plus sûr moyen de l'aider est de suivre ses instructions et de ne jamais oublier que nous ne sommes pas les seuls usagers des chemins que nous empruntons. Que ce soit sur les petites routes de campagne ou sur les sentiers, le danger peut surgir à tout moment.

Les règles élémentaires suivantes, si elles sont suivies, sont de nature à limiter les risques.

A défaut de trottoirs ou d'accotements praticables, lorsque nous marchons sur la chaussée, nous devons nous tenir le plus près possible du bord de celle-ci, et, sauf circonstances particulières, circuler en file indienne du côté gauche dans le sens de la marche. Toutefois, le pilote peut également vous demander de marcher à droite pour des raisons de sécurité (tournant aveugle, ...).

Dans tous les cas, marcher à gauche ou à droite le plus près possible du bord de la chaussée, mais SURTOUT PAS à gauche ET à droite voire même AU MILIEU de la chaussée, comme malheureusement cela se passe trop régulièrement au grand dam de votre pilote.

Et si, malgré tout, nous prenons plus de place qu'il ne faudrait lorsque nous croisons un autre usager (voiture, cycliste, cheval, joggeur, ...), facilitons-lui le passage en serrant le plus à gauche possible pour lui permettre de nous croiser sans devoir zigzaguer entre nous. Nous limiterons ainsi encore une fois les risques d'accrochage. La règle d'or doit rester la PRUDENCE en toutes circonstances et ... de suivre les indications de votre pilote.

Le Comité

Voir aussi : <http://www.cerclepegase.be/cerclepegase.htm#securite>

CLAUSE DE RESPONSABILITE – ACTIVITES DU CERLE PEGASE a.s.b.l.

Les participants déclarent décharger le Cercle Pégase a.s.b.l. ainsi que tout membre du Cercle Pégase a.s.b.l. (dénommé ci-après organisateurs), qui organise une ou des activités de toute responsabilité, tant contractuelle qu'extracontractuelle, pour tout acte, toute faute, même lourde, toute négligence ou abstention, à l'exception de la faute intentionnelle, que les organisateurs pourraient commettre lors de l'organisation de marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres événements et lors de la réservation de séjours tant en Belgique qu'à l'étranger.

Les participants renoncent notamment à tout recours contre les organisateurs du fait de tout dommage qu'ils pourraient subir au cours des marches, randonnées, sorties cyclistes, visites et autres événements. Ils reconnaissent également ne pouvoir exercer de recours contre les organisateurs en restitution de l'acompte et/ou du solde versés, si ceux-ci venaient à être perdus en raison de l'insolvabilité (faillite, réorganisation judiciaire, déconfiture...) ou d'un acte frauduleux des propriétaires ou gérants du logement.

Tout litige lié aux activités du Cercle Pégase a.s.b.l. est de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles. Seul le droit belge est d'application. La participation aux activités du Cercle Pégase a.s.b.l. vaut acceptation des dispositions qui précèdent.

WE ET SEJOURS

Voyage annuel 2018

Une liste d'attente est ouverte pour notre voyage annuel qui aura lieu du 9 au 12 mai inclus. Nous irons dans la région de Pont-à-Mousson, Nancy et Toul.

Veillez vous adresser à Vinciane LOHISSE Email : **Vinciane.lohisse** [AT] **cerclepegase.be** ou par téléphone au **0494 88 89 89**

Vous pouvez aussi vous adresser à François ROUSSEAU. Email : **francois.rousseau**[AT]**cerclepegase.be** ou par téléphone au **02 345 83 98**.

Un acompte vous sera demandé à une date ultérieure.

En cas de désistement après le versement de celui-ci, il ne vous sera pas restitué.

Les engagements financiers que nous devons prendre auprès des différents intervenants doivent se faire de plus en plus rapidement et nous ne disposerons pas des liquidités nécessaires aux remboursements des personnes inscrites

Par sécurité, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation/rapatriement auprès de votre assureur habituel.

ARTICLES REDACTIONNELS

Êtes-vous FOMO ????

Il était tombé pas mal de neige sur le Plateau des Fagnes ; aussi, originaire de ce coin paradisiaque surtout sous un manteau blanc, je suis allé faire une promenade à partir du Mont Rigi, canne en main (pas de skis car trop risqué à mon âge).

A un moment de mon parcours, j'ai dû traverser la piste de ski alpin (??) d'où dévalaient quelques amateurs de glisse et arrive alors à ce moment un snowboard dont le pilote agite frénétiquement les bras pour, sans doute, me demander le passage et, me crie : « As-tu vu mon message ? »

En accord avec l'effet FOMO (= Fear of Missing Out), j'ai enlevé mes gants pour consulter mon smartphone et pouvoir trouver le contenu de ce qui m'était destiné.

Mais où le trouver ? Sur Facebook, Youtube, Whatsapp, Tinder, Skype, Snapchat, Crossy Road, Candy Crush, Angry Birds ,Twitter, Instagram, Pinterest ?? ; rien n'y figurait, même pas dans l'inbox de mon mail dont il connaissait peut-être mon adresse ?

Tant pis, j'ai repris ma canne pour poursuivre ma promenade et, à ce moment, mon réveil matin a sonné et interrompu ce beau rêve futuriste.

En effet, je n'utilise qu'un antique GSM à clavier mécanique, tout juste capable de téléphoner et d'échanger des SMS.

Je me suis alors rendormi, épuisé par cette gymnastique intellectuelle, et, tout compte fait, heureux d'échapper à cette mode du FOMO.

Amicalement, tout particulièrement aux fanas du smartphone

Jean Paulis

CERCLE PEGASE

Promenades, marches, randonnées, cyclotourisme, activités culturelles, WE, WE prolongés et séjours en Belgique et à l'étranger.



<http://www.cerclepegase.be>

Suivez-nous ...



<https://www.facebook.com/cerclepegase>



<http://randonnees-cerclepegase.skynetblogs.be/>



<https://plus.google.com/+CerclepegaseBerandonnees>